



REPUBLIQUE D'ANGOLA
MISSION PERMANENTE D'ANGOLA
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
A GENEVE

24

**Intervention de la République d'Angola à la 20eme Session du
2eme Cycle de l'Examen Périodique Universel de la République
Islamique du Iran**

Monsieur le président,

La délégation de la République d'Angola, souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République Islamique du Iran et la félicite pour la présentation de son rapport.

La République d'Angola se félicite pour la promulgation de la loi sur la protection des enfants et des adolescents privés de protection parental ou victime de négligence.

La République d'Angola se réjouit des progrès enregistrés par la République Islamique d'Iran dans le domaine de l'éducation, santé et droits des enfants.

A se sujet nous aimerions recommander à la République Islamique d'Iran ce qui suit :

- Intensifier ses efforts dans le domaine de développement institutionnel et législatif.
- Renforcer les mécanismes qui visent la promotion de la femme ainsi que sa participation dans le processus de prise de décision.
- Encourager et renfoncer la coopération et la coordination avec la société civile et les ONG.

Enfin, nous souhaitons succès à la délégation de la République Islamique d'Iran pour l'EPU

Je vous remercie

Mission Permanente de la République de l'Angola auprès de l'Office des Nations Unies à Geneva
45-47, Rue de Lausanne - 1201 Genève
Tél. 0041 22 732 30 60 - Fax 0041 22 732 30 72 E-mail: ambimission.angola@bluewin.ch